

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

JEAN PAUL II

Vous êtes nos frères préférés... nos frères aînés
(Liminaire)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1986, tome 82, p. 69-75

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

« Vous êtes
nos frères préférés...
nos frères aînés »

1. Je voudrais d'abord, avec vous, remercier et louer le Seigneur qui a « tendu les cieux et fondé la terre » (cf. Is 51, 16) et qui a choisi Abraham pour servir de père à une multitude de fils, nombreuse « comme les étoiles du ciel » et « comme le sable qui est sur le bord de la mer » (Gn 22, 17 ; cf. 15, 5) parce qu'il a voulu dans le mystère de sa providence, que ce soir se rencontrent dans ce « Temple majeur » qui est le vôtre, la communauté juive qui vit dans cette ville depuis l'époque des anciens Romains, et l'Evêque de Rome et Pasteur universel de l'Eglise catholique.

J'éprouve ensuite le devoir de remercier le Grand Rabbin, Prof. Elie Toaff, qui a accueilli avec joie, depuis le premier instant, le projet de cette visite et qui me reçoit, maintenant, avec une grande ouverture de cœur et avec un sens très vif de l'hospitalité, et avec lui, je remercie tous ceux qui, dans la communauté juive romaine, ont rendu possible cette rencontre et se sont dévoués de multiples façons afin que celle-ci soit, en même temps, une réalité et un symbole.

Donc merci à vous tous.

Todâ rabbâ (merci beaucoup).

2. A la lueur de la Parole de Dieu proclamée il y a peu, et qui « vit à jamais » (cf. Is 30, 8), je voudrais que nous réfléchissions ensemble sur la présence du Saint, qu'il soit béni ! (comme vous le dites dans votre liturgie) sur la réalité

et la signification de cette rencontre entre l'Evêque de Rome, le Pape, et la communauté juive qui vit et travaille dans cette ville, si chère à vous et à moi !

Il y a longtemps que je pensais à cette visite. En vérité, le Grand Rabbin a eu la gentillesse de venir me rencontrer en février 1981, lorsque je me rendis en visite pastorale dans la paroisse voisine de Saint-Charles-aux-Liens. En outre, certains d'entre vous sont venus plus d'une fois au Vatican, soit à l'occasion des nombreuses audiences que j'ai pu avoir avec des représentants du Judaïsme italien et mondial, soit plus tôt encore, à l'époque de mes prédécesseurs Paul VI, Jean XXIII et Pie XII. Je crois savoir que le Grand Rabbin, dans la nuit qui a précédé la mort du pape Jean, n'a pas hésité à se rendre place Saint-Pierre, accompagné d'un groupe de fidèles juifs, pour prier et veiller mêlé à la foule des catholiques et des autres chrétiens, pour ainsi rendre témoignage, d'une manière silencieuse mais combien efficace, de la grandeur d'âme de ce Pontife ouvert à tous sans distinction, et en particulier aux frères juifs.

L'héritage que je voudrais recueillir à présent, est précisément celui du pape Jean qui, un jour, passant par ici — comme vient de le rappeler le Grand Rabbin — fit arrêter sa voiture pour bénir la foule des juifs qui sortaient de ce Temple même. Et je voudrais recueillir l'héritage en ce moment, où je me trouve non plus à l'extérieur mais, grâce à votre généreuse hospitalité, à l'intérieur de la Synagogue de Rome.

3. Cette rencontre met fin, en quelque sorte, après le pontificat de Jean XXIII et le Concile Vatican II, à une longue période sur laquelle il convient de ne pas se fatiguer à réfléchir pour en tirer les enseignements opportuns. Certes, on ne peut, ni ne doit, oublier que les circonstances historiques du passé furent bien diverses de celles qui ont mûri péniblement au cours des siècles ; on est arrivé avec de grandes difficultés à l'acceptation commune d'une pluralité légitime sur le plan social, civil et religieux. La prise en considération des conditionnements culturels séculaires ne pourrait toutefois pas empêcher de reconnaître que les actes de discrimination, de limitation injustifiée de la liberté religieuse, d'oppression également sur le plan de la liberté civile vis-à-vis des Juifs, ont constitué objectivement, des manifestations gravement déplorables. Oui, une fois encore, par mon intermédiaire, l'Eglise, avec les paroles du Décret bien connu Nostra aetate n° 4, « déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations de l'antisémitisme qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les juifs » ; je répète « quels qu'ils soient ».

*Je voudrais exprimer, une fois encore, une parole d'exécration envers le génocide décrété pendant la dernière guerre contre les juifs et qui a mené à l'**holocauste** des millions de victimes innocentes. Le 7 juin 1979, en visitant le lager d'Auschwitz et en me recueillant en prière pour toutes les victimes des diverses nations, je me suis arrêté plus particulièrement devant la pierre portant l'inscription en langue hébraïque, manifestant ainsi mes propres sentiments : « Que cette inscription suscite le souvenir du Peuple, dont les fils et les filles étaient destinés à l'extermination totale. Ce peuple trouve son origine en Abraham qui est le père de notre foi, comme l'a exprimé Paul de Tarse. Vraiment, ce peuple qui a reçu de Dieu le commandement " Tu ne tueras point " a éprouvé sur lui-même, dans une mesure particulière, ce que signifie le meurtre. Devant cette pierre, il n'est permis à personne de passer avec indifférence » (Insegnamenti 1979, p. 1484, et ORLF n° 26 du 26 juin 1979, p. 11).*

La communauté juive de Rome a payé, elle aussi, un prix élevé de sang.

Cela a certainement été un geste significatif que, dans les années sombres de la persécution raciale, les portes de nos couvents, de nos églises, du Séminaire romain, des édifices du Saint-Siège et de la Cité du Vatican elle-même, se soient largement ouvertes pour offrir refuge et salut à tant de juifs de Rome, traqués par les persécuteurs.

4. La visite de ce jour veut apporter une contribution décisive à la consolidation des bonnes relations entre nos deux communautés, suivant les exemples de tant d'hommes et de femmes qui se sont engagés et s'engagent encore, de part et d'autre, afin que soient surmontés les vieux préjugés et que prenne place la reconnaissance toujours plus complète de ce « lien » et de ce « patrimoine culturel commun » qui existent entre juifs et chrétiens.

C'est ce souhait qu'exprimait déjà le paragraphe n° 4 que je viens d'évoquer de la Déclaration conciliaire Nostra aetate, sur les rapports entre l'Eglise et les religions non chrétiennes. Le tournant décisif dans les relations de l'Eglise catholique et du judaïsme, et avec les juifs, a eu lieu avec ce paragraphe bref mais lapidaire.

*Nous sommes tous conscients que parmi les nombreuses richesses de ce numéro 4 de Nostra aetate, **trois points** sont particulièrement importants. Je voudrais les souligner ici, devant vous, dans cette circonstance véritablement unique.*

Le premier est que l'Eglise du Christ découvre son « lien » avec le Judaïsme « en scrutant son propre mystère » (cf. Nostra aetate, ib.). La religion juive ne nous est pas « extrinsèque » mais en un certain sens, elle est « intrinsèque » à notre religion. Nous avons donc à son égard, des rapports que nous n'avons avec aucune autre religion. Vous êtes nos frères préférés et dans un certain sens, on pourrait dire nos frères aînés.

Le second point important du Concile est qu'on ne peut imputer aux juifs en tant que peuple, aucune faute atavique ou collective pour ce qui « a été commis durant la passion de Jésus » (cf. Nostra aetate, ib). Ni indistinctement aux juifs de ce temps-là, ni à ceux venus ensuite, ni à ceux d'aujourd'hui. Toute justification prétendue théologique de mesures discriminatoires ou, pire encore persécutrices, est donc inconsistante. « Le Seigneur jugera chacun selon ses propres œuvres, les juifs comme les chrétiens » (cf. Rm 2, 6).

Le troisième point que je voudrais souligner dans la Déclaration conciliaire est la conséquence du second; il n'est pas permis de dire, malgré la conscience que l'Eglise a de sa propre identité, que les Juifs sont « réprouvés ou maudits », comme si cela était enseigné ou pouvait être déduit des Saintes Ecritures (cf. Nostra aetate, ib.) de l'Ancien comme du Nouveau Testament. Au contraire, on avait dit avant le Concile, dans le même passage de Nostra aetate, mais aussi dans la Constitution dogmatique Lumen Gentium (n° 6) citant saint Paul dans son Epître aux Romains (11, 28 s), que les Juifs « restaient encore très chers à Dieu » qui les a appelés avec une « vocation irrévocable ».

5. C'est sur ces convictions que reposeront désormais nos relations actuelles.

A l'occasion de cette visite à votre Synagogue, je désire les réaffirmer et les proclamer dans leur valeur permanente.

En effet, c'est le sens qu'il faut attribuer à ma visite parmi vous, juifs de Rome.

Ce n'est certainement pas à cause de ma visite que les différences existant entre nous seront désormais effacées. Nous savons bien qu'il n'en est pas ainsi.

Avant tout, chacune de nos religions, dans la pleine connaissance des nombreux liens qui les unissent l'une à l'autre et en premier lieu de ce

« lien » dont parle le Concile, veut être reconnue et respectée selon sa propre identité au-delà de tout syncrétisme et de toute appropriation équivoque.

En outre, c'est un devoir de dire que la voie entreprise en est encore à ses débuts et qu'il faudra donc encore beaucoup, malgré les grands efforts qui ont déjà été accomplis de part et d'autre, pour supprimer toute forme même déguisée de préjugés, pour ajuster chaque façon de s'exprimer et présenter ainsi, toujours et partout, à nous-mêmes et aux autres, le vrai visage des juifs et du judaïsme ainsi que celui des chrétiens et du christianisme. Et cela à tous les niveaux de mentalité, d'enseignement et de communication.

A ce sujet, je voudrais rappeler à mes frères et sœurs de l'Eglise catholique, aussi à ceux et celles de Rome, le fait que les instruments d'application du Concile dans ce domaine précis, sont déjà à la disposition de tous, dans deux documents publiés respectivement en 1974 (ORLF n° 2 du 10 janvier 1975, p. 4) et en 1985 (ORLF n° 29 du 16 juillet 1985, p. 10) par la Commission du Saint-Siège pour les rapports religieux avec le Judaïsme. Il s'agit seulement de les étudier avec attention, de s'identifier à leurs enseignements et de les mettre en pratique.

Il subsiste encore parmi nous des difficultés d'ordre pratique qui attendent d'être surmontées au plan des relations fraternelles : elles sont le fruit soit des siècles d'incompréhension mutuelle, soit aussi de positions diverses et d'attitudes qui ne sont pas facilement conciliables dans des matières complexes et importantes.

Il n'échappe à personne que la divergence fondamentale depuis les origines est notre adhésion, à nous chrétiens, à la personne et à l'enseignement de Jésus de Nazareth, fils de votre peuple, dont sont nés aussi la Vierge Marie, les Apôtres « fondement et colonnes de l'Eglise » et la majorité des membres de la première communauté chrétienne. Mais cette adhésion repose sur l'ordre de la foi, c'est-à-dire par le consentement libre de l'intelligence et du cœur guidés par l'Esprit, qui ne peut jamais être l'objet d'une pression extérieure, dans l'un ou l'autre sens ; voilà le motif pour lequel nous sommes disposés à approfondir le dialogue de façon loyale et amicale, dans le respect des convictions intimes des uns et des autres, en prenant comme base fondamentale, les éléments de la Révélation que nous avons en commun, c'est-à-dire « un si grand patrimoine spirituel » (cf. *Nostra aetate*, n° 4).

6. Il faut dire ensuite, que les voies ouvertes à notre collaboration, à la lumière du Patrimoine commun tiré de la Loi et des Prophètes, sont diverses et importantes. Nous voulons rappeler d'abord une collaboration en faveur de l'homme, de sa vie depuis la conception jusqu'à la mort naturelle, de sa dignité, de sa liberté, de ses droits, de son épanouissement dans une société sans hostilité mais amicale et favorable, où règne la justice et où, dans cette nation, dans les continents et dans le monde, règne la paix, le **shalom** souhaité par les législateurs, les prophètes et les sages d'Israël.

Il y a, de manière plus générale, le problème moral, le grand domaine de l'éthique individuelle et sociale. Nous sommes tous conscients du degré combien aigu, de la crise à ce sujet, à l'époque où nous vivons. Dans une société souvent perdue dans l'agnosticisme et dans l'individualisme, qui souffre des conséquences amères de l'égoïsme et de la violence, Juifs et Chrétiens sont dépositaires et témoins d'une éthique marquée par les Dix Commandements, dans l'observance desquels l'homme trouve sa vérité et sa liberté. Encourager une réflexion et une collaboration communes sur ce point constitue un des grands devoirs de l'heure.

Et finalement, je voudrais tourner ma pensée vers cette ville où vivent ensemble la communauté des catholiques avec son évêque et la communauté des Juifs avec ses autorités et son Grand Rabbin.

Que ce ne soit pas seulement une cohabitation au sens étroit, presque une juxtaposition, où s'intercalent des rencontres limitées et occasionnelles, mais qu'elle soit animée d'un amour fraternel.

7. Les problèmes de Rome sont si nombreux. Vous le savez bien. Chacun de nous, à la lumière de ce patrimoine béni auquel je viens de faire allusion, sait qu'il doit collaborer, du moins dans une certaine mesure, à leur solution. Cherchons, autant que possible, à le faire ensemble ; que de ma visite même et de notre entente et sérénité enfin atteintes surgisse, comme le fleuve qu'Ezéchiel vit jaillir de la porte orientale du Temple de Jérusalem (cf. Ez 47, 1 ss), une source fraîche et bienfaisante qui aide à soulager les plaies dont souffre Rome.

Je me permets de dire qu'en faisant cela, nous serons fidèles à nos devoirs respectifs les plus sacrés, mais aussi à ce qui nous unit plus profondément et nous rassemble : la foi en un seul Dieu qui « aime les étrangers » et « rend justice à l'orphelin et à la veuve » (cf. Dt 10, 18), nous engageant aussi à les aimer et à les secourir (cf. *ibid.* et Lv 19, 18.34). Les chrétiens ont appris

cette volonté du Seigneur de la Torah, que vous vénerez ici, et de Jésus, qui a porté jusqu'à l'extrême conséquence, l'amour demandé par la Torah.

8. A présent, il ne me reste qu'à élever, comme au début de mon allocution, les yeux et l'esprit vers le Seigneur, pour le remercier et le louer de cette rencontre heureuse et pour les liens qui déjà en jaillissent, pour la fraternité retrouvée et pour l'entente nouvelle et plus profonde entre nous, ici à Rome, et entre l'Eglise et le Judaïsme partout, dans tous les pays, pour le bénéfice de tous.

C'est pourquoi, je voudrais dire avec le Psalmiste :

« Rendez grâce à Yahvé, car il est bon, / car éternel est son amour. / Qu'elle le dise, la maison d'Israël : / éternel est son amour ! / Qu'ils le disent, ceux qui craignent Yahvé : / éternel est son amour » (Ps 118, 1-2, 4). Amen.

Jean Paul II